

ABONNEMENTS:
 Un an (Suisse) Fr. 4. —
 Six mois » » 2. 50
 Trois mois » » 1. 50
 Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
 Un an . . . Fr. 5. 50
 Six mois . . . » 3. 50
 Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
 La ligne ou son espace
 Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
 Etranger 30 cent.
 Réclames: 50 cent. la ligne.
 Minimum p^r une annonce 75 cent.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Hassenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.

Rédaction, Administration, Bureau du Journal
 ST-MAURICE
 Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

La Liberté

Plus nous avançons dans la vie plus nous estimons que les neuf dixièmes des querelles politiques et autres de l'homme proviennent de l'interprétation du principe de la liberté et, surtout, de son application au prochain.

Cela est si vrai que toutes les discussions roulent là-dessus.

La polémique brûlante sur les ensevelissements civils n'échappe pas à cette loi.

On nous a dit et répété sur tous les tons: « Laissez donc les gens mourir selon leur conscience, et discourez selon leurs opinions. Laissez-les encore assister aux obsèques de qui leur plaît ».

Parfaitement, mais à une condition, c'est que la liberté du voisin ne gêne pas la mienne.

On voit que le principe de la liberté est un principe beaucoup plus complexe qu'on ne le croit généralement.

Aussi longtemps que Robinson Crusoe fut seul dans son île, il jouit de la liberté la plus complète, mais le jour où parut Vendredi il fut nécessairement obligé d'aliéner un peu de cette liberté.

Or, voilà ce que l'on ne sait plus faire aujourd'hui.

Ainsi, on ne sait plus plaider en faveur de la liberté de l'homme sans nuire à celle de Dieu, en faveur de la liberté de ses opinions politiques sans nuire à celles de l'adversaire.

Moi, je suis libéral; moi, je sers la liberté, entend-on et lit-on.

C'est bientôt dit et bientôt écrit.

C'est surtout un moyen commode et sommaire de tracer un programme.

Mais, au fond, cela ne donne aucune indication exacte de la politique de l'homme qui fait cette confession.

Tout dépend de la manière d'entendre et de servir la liberté et du sens que l'on attache à ce mot.

Quoi qu'il en soit, il ne saurait y avoir de liberté absolue, même dans une démocratie avancée.

Les Révolutionnaires de 1789 ont espéré, un instant, qu'elle germerait du sang de la guillotine. Ils proclamaient l'homme libre par sa raison, fort par ses lois, grand par sa miséricorde, riche par les trésors de son esprit, donc maître et seigneur de la nature.

Il a fallu dès lors en rabattre, et nos radicaux, leurs fils politiques, en rabattent encore tous les jours.

Après avoir tempêté contre les censures de l'Eglise, ne sont-ils pas obligés, eux, de censurer à leur tour les spectacles et les livres.

Ils crient contre la discipline ecclésiastique et ils exercent, dans leur parti, la discipline la plus serrée, la plus sévère et la plus stricte qui se puisse concevoir.

Il ne faudrait pas s'aventurer à une tribune d'un Congrès de Saxon pour réclamer le maintien du curé dans les commissions scolaires. Comme une balle élastique, l'on serait expédié au-delà du Rhône.

— Et moi, je suis libéral, et moi, je sers la liberté, n'est-ce pas?

L'année dernière, les Autorités ecclésiastiques de Bavière intervinrent auprès du ministre de l'Instruction publique pour demander la révocation du Professeur Schnitzer qui, dans ses cours, se livrait à des attaques abominables contre le christianisme.

Notre presse « libérale » et radicale

protesta au nom de la liberté d'enseignement.

Mais, quand, il y a quelques mois, M. le Professeur Förster fut amené à donner sa démission par le gouvernement zurichois qui lui reprochait ses sympathies à l'égard du catholicisme, la même presse justifia le geste d'ostentation.

Et les faits de comparaison de ce genre sont nombreux.

La vérité est que, dans la voie où ils sont entrés, avec leurs préjugés et leurs faiblesses, les radicaux se proposent tout simplement un problème insoluble en disant qu'ils vont se montrer libéraux et qu'ils vont servir la liberté.

Ils veulent le blanc et le noir, le pour et le contre, la paix et la guerre: le blanc, le pour et la paix pour eux; le noir, le contre et la guerre pour les catholiques.

Ils condamnent, chez les autres, ce qu'on appelle la politique d'autorité et, là où ils le peuvent, ils se mettent à la pratiquer sur la plus large échelle.

Ils sont convaincus qu'un régime sérieux ne peut s'accréditer que par la liberté, la sagesse et l'équité, et ils ne parlent que de lois antilibérales contre la liberté d'enseignement et les croyances religieuses.

La liberté a, pour nous, un autre sens: elle signifie l'indépendance morale, la dignité d'un homme qui prétend ne dépendre que de l'Eglise et qui, permettant à la fortune de bouleverser le monde, lui défend l'accès de son âme et d'y changer un jugement ou une affection.

On nous demandera pourquoi, alors, nous nous acharnons à défendre les libertés politiques.

Pourquoi, pourquoi?

Mais, tout simplement, parce que, vaincues, elles emportent souvent avec elles la liberté civile et la liberté de l'âme...

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

La gloire paie des droits de douane. — Rien n'est plus prosaïque que la douane: elle voit dans toute chose simplement une substance qui paie des droits et cherche dans ses tarifs le prix de la taxe. C'est ainsi que la douane, embarrassée récemment par l'envoi de momies de reines égyptiennes, se borna à les taxer comme « poisson séché », estimant que c'était ce qui se rapprochait le plus.

La douane autrichienne vient d'avoir à résoudre un problème plus délicat encore: elle avait à taxer la gloire — ou tout au moins son symbole, les couronnes de laurier qui, d'après Horace, préservent le front de la foudre.

Il y a quelques jours, deux aviateurs viennois, nommés Blaschke et Milker, prenaient part à une course d'aéroplanes de Vienne à Berlin. Lorsqu'ils arrivèrent les premiers au champ d'aviation de Breslau, l'Aéro-Club de cette ville leur remit de magnifiques couronnes de lauriers, auxquelles étaient attachés des rubans de soie blanche chargés de louangeuses inscriptions.

Les aviateurs ne pouvaient songer à charger leurs appareils de ces glorieux trophées. Ils se les firent donc envoyer à Vienne par le chemin de fer. Lorsque les couronnes arrivèrent à la frontière, les douaniers furent perplexes: comment taxer ces emblèmes? Leur valeur symbolique n'existait pas pour la douane: un drapeau comme un jupon ne sont pour elle que de la soie, et elle n'y fait pas de différence.

Elle aborda donc le problème de décomposer la gloire de nos aviateurs en substances taxables: la couronne paya comme « vanerie » et le ruban fut métré — on apprit même à cette occasion qu'il était mi-soie

mi-coton. Tout est illusion ici-bas, nous dit M. Arren.

Les deux conquérants de l'air reçurent donc deux lettres, leur apprenant que s'ils voulaient recevoir leurs glorieux trophées de leur victoire, il fallait acquitter 7 fr. 50 à la douane.

On voit que la gloire, à ce prix, est encore bon marché.

Trop de femmes en Angleterre. — Il y a trop de femmes en Angleterre. C'est le « Daily Mail » qui le constate. L'excédent de la population féminine est de 1,179,276 et ce sont les femmes qui ont à souffrir de la supériorité de leur nombre. Peut-être, ajoute le journal anglais, le congrès eugénique pourra-t-il trouver une solution à ce difficile problème; en attendant, il semble que le seul remède serait l'émigration féminine. Toutes les colonies anglaises manquent de femmes. Mais voilà, les jeunes filles, anglaises, habituées au confort de leur « home », ne se soucient pas de s'expatrier et préfèrent attendre qu'un mari vienne les demander chez elles. Le « Daily Mail » souhaite qu'une instruction spéciale les prépare de bonne heure à l'émigration.

Un souverain matinal. — Guillaume II est matinal et aime qu'autour de lui on suive son exemple. Tous les jours à 6 heures il est debout, prêt à se mettre au travail ou à monter à cheval.

Les hauts fonctionnaires qu'il fait monter à son lever se plaignent d'être arrachés si tôt aux douceurs du sommeil. M. de Bethmann-Hollweg, qui est grand dormeur, s'accroche très mal à ce régime. Il ne s'éveille qu'après plusieurs appels de son valet de chambre, s'arrache péniblement de son lit, fait avec lenteur sa toilette et arrive toujours en retard au palais où l'empereur s'impatiente. Ces temps derniers, l'empereur, après avoir attendu jusqu'à six heures et demie, se décida à aller surprendre son chancelier à la Friedrichstrasse.

— J'ai voulu vous rappeler, mon cher chancelier, lui dit-il, que la journée commence, pour vous comme pour moi, à six heures. Or, il va en être sept et vous n'êtes même pas prêt.

Le bicentenaire de l'abbé de l'Épée. — Du 31 juillet au 4 août prochain, en l'honneur de l'abbé de l'Épée, pour commémorer le bicentenaire de sa naissance, d'imposantes manifestations auront lieu à Versailles, où il vit le jour le 24 novembre 1712, et à Paris, où il réalisa sa grande œuvre.

Elles s'ouvriront par un congrès à la Sorbonne, jeudi et vendredi.

Samedi, 3 août, les sourds-muets se rendront en l'église Saint-Roch, où repose leur illustre bienfaiteur: après la bénédiction d'une plaque offerte par les sourds-muets belges et d'une palme offerte par les sourdes-muettes, on chantera une messe solennelle d'action de grâces.

C'est une vive gratitude que garde encore, après deux siècles, à l'abbé de l'Épée le monde des sourds-muets.

Groupés, en France, dans l'« Union nationale des sourds-muets », ils s'expriment ainsi dans le dernier numéro de leur journal, le « Monde silencieux »:

« Quelle n'est pas notre joie de pouvoir, aux fêtes du bicentenaire de l'abbé de l'Épée, nous incliner respectueusement devant son âme!

« O notre père intellectuel, c'est en invoquant la mémoire de votre œuvre que les sourds-muets ont cherché à s'entraider dans la mesure de leurs moyens. Nous sommes heureux de vous offrir ce spectacle qui doit réjouir votre âme si charitable. Vous voyez votre nom glorifié par de nombreux sourds-muets. »

Simple réflexion. — Les fausses opinions ressemblent à la fausse monnaie qui est frappée d'abord par de grands coupables, et dépréciée ensuite par d'honnêtes gens qui perpétuent le crime sans savoir ce qu'ils font.

Curiosité. — Les longues promenades, la chasse, les marches forcées, amènent parfois un douloureux gonflement des pieds. Cette indisposition oblige souvent à un repos presque absolu.

Pour faire disparaître rapidement l'enflure, il suffit de prendre un bain de pieds un peu prolongé, dans une décoction de sureau, dans laquelle on jette une forte poignée de sel.

On peut aussi, pour le bain de pieds, em-

ployer les feuilles de noyer que l'on fait bouillir pendant un quart d'heure environ, puis on jette dans le liquide très chaud une poignée de gros sel.

Pensée. — Il y aura toujours, même dans la société la mieux organisée, deux vertus essentielles à l'homme: la charité et la résignation. C'est à dire qu'il faudra toujours savoir souffrir et s'efforcer d'empêcher les autres de souffrir. Un seul ennemi, deux formes de combat. Grand avenir pour la philosophie morale.

Connaissez-vous une doctrine qui enseigne à dédaigner sa propre souffrance et à ne rien épargner pour adoucir et guérir la souffrance d'autrui? Si vous la connaissez, oh! par pitié pour l'humanité et par amour pour la beauté éternelle, ne la combattez pas! Cultivez-la, au contraire, par tous les moyens que suggère la sagesse! Regardez comme le plus grand progrès et la plus belle œuvre de la propagande et de la fortifier; faites-en votre égide et l'égide de la patrie.

Jules SIMON.

Mot de la fin. — Qu'est devenu X? On ne le voit plus.

— Il avait ouvert une boutique...
 — Et il a fait des mauvaises affaires?
 — Attendez: il avait ouvert une boutique en l'absence du propriétaire, et il est en prison!

Grains de bon sens

Le développement des facultés

Le distingué Recteur du Collège Saint-Michel, M. l'abbé Jaccoud, fait précéder son catalogue des élèves d'un rapport où sont traitées en passant l'une ou l'autre question d'actualité dans le monde pédagogique. L'éminent éducateur qu'est M. Jaccoud s'exprime entre autres dans les termes suivants au sujet du développement des facultés intellectuelles chez l'enfant:

« Parmi les questions particulières que nous avons discutées, il en est deux qui se rapportent au développement des facultés. La nouvelle pédagogie, même celle qui n'est pas rationaliste, avait si fortement réagi contre l'abus des récitation, que le but se trouve dépassé. On néglige maintenant la mémoire, on ne la développe plus suffisamment par des exercices appropriés. M. Buisson lui-même dans son *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie*, reconnaît qu'on est allé trop loin et s'applique à remettre les choses au point. En conservant, pour les tenir à la disposition de notre esprit, les connaissances acquises, la mémoire est la condition préalable de la réflexion et du travail intérieur de la pensée; non seulement elle ne nuit pas au jugement, mais encore, après l'avoir rendu possible, elle en consacre les résultats. Pour savoir une chose, ce n'est pas assez de la comprendre; il faut encore la retenir. Sans une bonne mémoire, on ne réussira ni dans les lettres, ni dans les sciences, ni même dans la gestion des affaires et dans la pratique.

Sans doute, les exercices de mémoire sont pénibles; ils répugnent à la paresse et c'est peut-être ce qui explique le succès des méthodes où ils sont plus ou moins éliminés. Qu'il ne faille pas les multiplier outre mesure, jusqu'au surmenage ou au déclin des autres exercices, tout le monde en conviendra. Bien plus, s'il importe de faire apprendre des textes, d'en exiger la récitation exacte et intégrale, on aura soin, tout d'abord, de les choisir judicieusement. Ce ne doivent pas être, généralement, des textes abstraits, rédigés en ce style scientifique qui ne parle ni à l'imagination ni au cœur, mais seulement à la froide raison. On prendra plutôt des morceaux où, par l'effet d'un langage imagé et bien concret, les idées, quel-

que abstraites qu'elles puissent être, se trouvent jointes à des représentations sensibles, impressionnantes et pittoresques. Ces représentations, la mémoire, qui est une faculté organique, les retiendra facilement, et l'intelligence s'en servira ensuite pour concevoir les choses, pour reconstituer les idées correspondantes. La maxime: *peu, mais bien*, trouve ici son application; car l'expérience montre qu'on oublie vite ce qui n'a été appris qu'à demi, tandis qu'on retient jusqu'à un âge avancé les textes qu'on récitait couramment sur les bancs du collège...

Une autre faculté, non moins importante, et qui a également souffert, soit des nouveaux programmes, soit des systèmes d'enseignements prétendus perfectionnés, c'est l'imagination, qui emprunte ses matériaux à la mémoire et lui confie ensuite ses propres actions. Lorsqu'il s'agit de choses inaccessibles aux sens, elle prête à l'intelligence l'élément concret dont elle a besoin pour concevoir son idée et pour l'y incorporer. Elle a donc, tout en restant en soi une faculté organique, la plus haute portée spiritualiste. Par les transformations qu'elle fait subir à nos connaissances et les innombrables combinaisons qu'elle les fait entrer, elle nous rend féconds en ressources dans tous les domaines, et l'on peut dire que, sans une imagination vive, puissante et bien réglée, nous n'aurons ni initiative, ni à propos, ni habileté, ni talent d'aucune sorte.

On a constaté que nos élèves, y compris ceux qui viennent du dehors, mais surtout les nôtres, manquent d'imagination, ce qui est cause qu'ils n'ont pas de curiosité intellectuelle, négligent la lecture, n'aiment pas l'étude. Ils sont trop positifs et utilitaires à un âge où l'élan, l'enthousiasme et l'oubli généreux de soi sembleraient mieux convenir. L'esprit général de notre époque contribue sans doute à développer cette tendance déprimante, mais l'école, avec ses programmes surchargés, ses allures de plus en plus scientifiques et ses procédés trop positifs, y est bien aussi pour quelque chose.

LES ÉVÉNEMENTS

La Mort de l'Empereur du Japon

L'empereur du Japon est mort dans la nuit de lundi.

Mutsuhito était né à Kioto le 3 novembre 1852. Il était le fils de l'empereur Komei-Tenno mort en 1867, et de sa femme Asako, de la maison des princes Kujo (1837-1897).

Il était monté sur le trône à l'âge de quinze ans, en 1867.

En 1869, il épousa la princesse Haruko, de la maison des princes Ichijo, dont il a eu cinq enfants.

Le prince Yoskihito, héritier de la couronne, est âgé de trente-trois ans.

Il a épousé en 1900 la princesse Sadako, fille du prince Kujo Michitaka, dont il a trois fils, le prince Hirohito, né en 1901; le prince Yasuhito, né en 1902, et le prince Nobuhito, né en 1905.

Le règne de Mutsuhito a été marqué par de grandes réformes. Trois ans après son avènement, en 1870, une révolution profonde a modifié très heureusement la destinée du Japon; l'ancien système féodal qui s'opposait au développement du pays fut aboli et le Japon connut alors les temps qui ont abouti à sa prospérité actuelle.

Le mikado Mutsuhito était beaucoup moins âgé que ne le laisserait croire le prodigieux développement de son ré-

gne, qui, depuis 1868, a vu naître, croître et arriver à la pleine maturité le moderne Nippon. Il n'avait que soixante-deux ans. Et, l'on pouvait espérer voir de nombreux feuilletés s'ajouter encore à la glorieuse page d'histoire écrite par lui dans les annales de l'empire du Soleil Levant.

On pourrait appliquer au prince qui vient de mourir le mot célèbre de Montecuculli saluant dans la dépouille de Turenne « un homme qui faisait honneur à l'humanité ».

De tous les princes actuellement régnants, aucun n'a réalisé une évolution plus colossale.

L'homme calme et sûr de lui-même, vêtu à la mode occidentale, qui a conduit ses Etats au succès et au triomphe, était devenu un « bon Européen » qui avait rejeté tous les préjugés de son ascendance et de sa race. Sa taille était relativement haute. Sa démarche n'avait rien de la souplesse, ni de l'élégance qu'on remarque si souvent chez les Japonais. Elle était plutôt lourde. Mais il n'en imposait pas moins à son entourage. Ses yeux noirs en forme d'amande pétillaient d'intelligence. On y lisait à la fois l'énergie, la force, la finesse et aussi quelque mélancolie. Le mikado a toujours fait preuve d'une entière maîtrise de soi-même et a su, à force de volonté, l'inculquer aux autres.

Au début de sa vie il se borna à imiter. Il prit, le sachant et le voulant, pour modèles, la culture occidentale et la manière d'être européenne. Mais très vite, d'imitateur il devint un créateur pour lequel cette vie nouvelle devint une seconde nature.

Ce souverain n'avait rien de la paresse proverbiale des princes orientaux. Levé à 6 h. du matin, il entreprenait une promenade à cheval. L'équitation était, en effet, sa distraction, son délassement favori.

C'est depuis des siècles le premier empereur du Japon qui se soit livré à des exercices physiques. L'éducation corporelle des princes était considérée jusqu'alors comme inutile. Et il y eut un grand mérite si l'on songe qu'il n'apprit à marcher en réalité qu'après être monté sur le trône — il avait alors quinze ans — et qu'il était interdit à l'héritier du trône de se promener autrement qu'en chaise à porteur.

Le palais qu'il habitait est plus grand que les deux plus grandes résidences princières connues réunies, à savoir : le Vatican avec ses jardins et les cours du palais de Pékin. Dans les écuries, plus de 3000 animaux sont nourris. La fortune de l'empereur était énorme, car, outre sa liste civile de sept millions et demi, elle comprenait le revenu des trésors et propriétés de ses aïeux. Et cependant, dans la vie de tous les jours, il n'affichait pas le luxe exagéré qui régnait dans les autres cours orientales.

Sa manière de vivre était très simple et uniformément réglée. Il restait en contact permanent avec ses ministres et avait avec eux des conférences régulières. Il occupait ses loisirs à la lecture de livres et de revues et manifestait une grande admiration pour l'ancienne littérature shinto et les poètes classiques de son pays. Volontiers il s'essayait lui-même à la poésie et rivalisait de lyrisme avec son épouse, qui, elle aussi, sacrifia à la marotte nationale japonaise, la versification.

L'empereur Mutsuhito, enfin, avait des goûts très guerriers qui se traduisaient par l'ardent amour qu'il portait à son armée. Il avait rassemblé dans son palais une merveilleuse collection de ces anciennes armes japonaises qui n'ont pas de rivales, même à Tolède.

Nouvelles Etrangères

L'ivrognerie continue ses crimes

Une scène tragique et sauvage s'est déroulée la nuit dernière dans un hôtel de la rue Sambre-et-Meuse, à Paris. Un mari ivrogne a jeté par la fenêtre sa femme mourante.

Quand il loua, il y a deux mois, au numéro 7 de la rue Sambre-et-Meuse, Georges Grassec, qui était homme de peine dans une usine de la rue Saint-Maur, parut à tous un alcoolique invétéré. Il habitait seul ; cependant, il y a une vingtaine de jours, sa femme qui était en traitement à l'hôpital Lariboisière dut venir passer quelques jours au domicile de son mari en attendant d'être admise à l'hôpital Tenon. La pauvre femme, arrivée à la dernière période de la tuberculose, ne se faisait aucune illusion sur son état. Son arrivée eut le don d'exaspérer le mari. Des scènes de jalousie éclatèrent tous les jours, et l'ivrogne se mit à brutaliser sa femme. Tantôt il la rouait de coups de poings : « Quand donc mourras-tu pour me débarrasser de ta sale personne ? » criait-il à sa femme, qui pourtant se voyait mourir sans regret, avec résignation. Quotidiennement les Sœurs auxiliaires venaient lui apporter leurs soins en même temps que du lait frais et quelques friandises.

L'ivrogne buvait le lait et engouffrait les provisions dès que les Sœurs avaient le dos tourné.

Vers une heure du matin, la nuit dernière, les voisins furent éveillés par le bruit d'une vive discussion et par les cris que poussait Mme Grassec que son mari, rentré ivre, battait de toutes ses forces. Grassec tentait d'arracher du lit où elle se cramponnait avec le peu de forces qui lui restait, sa malheureuse femme qui criait : « Ne me tue pas, Georges, je t'en supplie ! Je n'en ai plus pour longtemps. Laisse-moi mourir tranquille. »

L'homme ne répondait que par de sourds grognements et des jurons entrecoupés.

Il parvint enfin à jeter sa femme hors du lit. Puis il se précipita pour ouvrir la fenêtre. Pressant ce qui allait se passer, la malheureuse criait : « Grâce ! Grâce ! Au secours ! Il me tue ! »

L'ivrogne saisit alors à bras-le-corps sa victime. Des voisins se précipitèrent sur la porte pour l'enfoncer et secourir la pauvre femme, mais d'un suprême effort, l'ayant prise aux jambes, Grassec lui fit passer la balustrade de la fenêtre et la précipita dans le vide. Un appel déchirant fendit l'air, tandis qu'on se précipitait de toutes parts dans la cour. Le corps n'y était pas ; Mme Grassec était tombée sur un petit toit situé à dix mètres au-dessous de sa fenêtre. On courut aux échelles et lorsqu'on

parvint près d'elle, on la trouva baignant dans une mare de sang, le crâne fracturé. Elle avait cessé de vivre.

De sa fenêtre, la sinistre brute contemplant ce spectacle et criait : « Achevez-la ! que j'en sois débarrassé. » Puis il se mit en devoir de fuir.

Mais le patron de l'hôtel, M. Tridot, le guettait à la porte. Il lui sauta au collet, aidé par les locataires de l'immeuble, et, sans l'intervention de la police, le misérable aurait été lynché. Conduit au commissariat de police du quai Jemmapes, le meurtrier a été interrogé par M. Souillard. Il n'a témoigné aucun regret de son crime : « Je m'en suis débarrassé, voilà ! » On n'a pu en tirer autre chose.

M. Gabriele d'Annunzio et la guerre.

M. Gabriele d'Annunzio vient de communiquer au *New-York Herald* les réflexions que lui inspire le rôle joué par les puissances dans la guerre actuelle :

« Nous sentons que l'Angleterre n'a pas donné à l'Italie l'appui que cette dernière avait toute raison et même tout le droit d'en attendre. Que la guerre se prolonge, c'est, dans une large mesure, la conséquence de la politique adoptée par l'Angleterre. Comme le *Herald* le disait hier dans un article auquel je souscris entièrement, l'Angleterre pourrait mettre un terme à la guerre ; elle aurait pu y mettre fin depuis longtemps, et d'un seul mot. Si l'Angleterre avait voulu démontrer la réalité de ses protestations d'amitié à l'égard de l'Italie, elle n'aurait eu qu'à adopter une attitude résolue, à Constantinople, dans les premiers temps de la guerre. L'Italie eût été de son côté ; la France l'eût été de même ; la Russie en eût fait autant. La Turquie n'aurait pas osé résister — et l'Allemagne et l'Autriche n'auraient pas trouvé de bonne politique d'encourager la Turquie à la résistance.

Est-il trop tard pour que l'Angleterre puisse agir encore ?

Quoi qu'il en soit, un noble but a été atteint du fait de cette guerre : elle a servi à prouver que la régénération de l'Italie en tant que puissance militaire est un fait accompli.

J'y ai attiré l'attention, voici quinze ans au moins, dans le *Herald* même, alors que, dans une interview sur la situation politique internationale, je citais cet aphorisme de Napoléon, disant que « l'Italie sera une grande puissance navale, ou elle ne sera pas », et montrais pourquoi l'Italie est essentiellement un peuple de marins.

M. Winston Churchill a raison ; désormais la flotte italienne comptera comme facteur dans les calculs de la politique des nations. Que l'Angleterre ait à la considérer comme une arme dont il sera fait usage à son profit, ou que l'on retournera contre elle, c'est là une question à laquelle l'Angleterre elle-même fournira la réponse par ses actes. »

Inquiétudes serbes.

On télégraphie de Belgrade :

Des nouvelles alarmantes arrivent ici sur les préparatifs militaires de l'Autriche le long de la frontière serbe au nord et à l'ouest. Les troupes sont renforcées en Hongrie et on a établi un cordon le long du Danube. L'île d'Ostrove est fortifiée ; des wagons sur les lignes de Hongrie sont gardées en réserve ; des mouvements de troupe sont

— D'où venez-vous donc ? demanda-t-elle. Et sa voix trembla quand elle fit cette question.

— Je viens d'Amérique, madame, répondit Alphonse.

— Vous avez vu René de Laverdie ? Vous venez pour me parler de lui ?

— Oui, madame.

Madame de Saint-Villiers baissa la tête et réfléchit pendant un instant.

— Je ne veux pas, dit-elle enfin, entendre un seul mot qui ait rapport à lui. Vous me ferez plaisir, vicomte, de ne parler d'autre chose.

Alphonse fit un mouvement comme pour en appeler de cette dure parole.

— Voyons, reprit la marquise d'un ton qui voulait être indifférent, mais qui résonnait faux et saccadé, vos deux traversées océaniques ont été bonnes ? Causons un peu de l'Océan ; voilà un sujet qui me plaît, je ne m'en lasserai pas vite. Quant aux Américains, je vous en fais grâce : un peuple d'insurgés, un peuple de marchands, sorti de l'écumé du vieux monde ! Des gens qui n'ont ni arts, ni littérature, ni esprit, ni goût ! Tenez, on attaque de nos jours avec tant d'acharnement l'aristocratie, la théorie de la race... Est-ce que

dissimulés sous couleur de manœuvres ; en même temps on dit que des poudrières et des magasins militaires en plusieurs endroits ont été attaqués par des hommes inconnus qu'on prétend être des Serbes et des Italiens. Les journaux hongrois disent ouvertement que l'Autriche aura joué un rôle important dans les événements prochains et que l'armée est mobilisée fiévreusement.

Ici on est inquiet de ces préparatifs. On mande que l'archiduc héritier François-Ferdinand, dans un discours prononcé à Szegedin, a fait appel à la fidélité et à la bravoure des soldats hongrois dont ils auront bientôt à donner les preuves.

Un train déraile. — On mande de Brest :

Un grave accident de chemin de fer s'est produit hier à quatre kilomètres de Morlaix, sur une ligne à voie étroite aboutissant à Trégastel-Primer. Un train spécial qui avait été formé à Morlaix, à destination du Dourduff, l'une des plus jolies plages de la région, a déraillé à 3 heures de l'après-midi. Un fourgon de tête, bondé de voyageurs, se coucha sur la voie. On releva le cadavre d'une fillette de quinze ans environ ; deux jeunes filles qui avaient les jambes coupées et deux enfants portaient d'horribles blessures sur diverses parties du corps. Plusieurs autres voyageurs étaient également blessés, mais moins grièvement.

Les morts sont au nombre de quatre : Milles Thepault et Kerdrébet, une fillette de quinze ans que l'on n'a pas encore pu identifier, et une petite fille de quatre ans, Jeanne Créaignou. La sœur de cette dernière victime est très gravement atteinte. On désespère de la sauver.

Les obsèques des victimes ont eu lieu mardi à 4 heures.

Un échafaudage s'écroule. — On mande de Gap, France :

En procédant à la vérification d'un pont métallique sur la voie ferrée, jeté sur la Durance à un kilomètre de la station de Montdauphin, deux ingénieurs et quatre journaliers qui étaient montés sur un échafaudage en planche élevé au-dessous du pont métallique sont tombés dans les flots, l'échafaudage s'étant écroulé. Trois journaliers se sont sauvés à la nage, tandis que le quatrième et les deux ingénieurs se noyèrent. Le cadavre de l'un des ingénieurs, M. Tissier, a été retrouvé. Le cadavre de l'autre ingénieur, M. Girard, et du journalier, ont été emportés par le courant très violent à cet endroit.

Enlevée par un aigle.

Des aigles enlevant de petits animaux : lapins, lièvres, agneaux nouveaux-nés, voire de petits enfants, des bébés, pour aller les dévorer tranquillement sur les cimes inaccessibles des montagnes, cela s'est vu et a été raconté de tout temps dès la plus haute antiquité. Mais un aigle enlevant un enfant de huit ans, c'est certainement du nouveau, et comme tel le fait a dû se produire dans le Nouveau-Monde.

En effet, la semaine dernière, pendant que la petite Emma Trewald, une fillette âgée de huit ans, jouait dans les jardins de la maison paternelle, près de la ville de Norwalk, dans le Connecticut, un aigle de dimensions inusitées

fondit sur l'enfant, la saisit de ses griffes et l'emporta dans les airs. Mais la robe de l'enfant, par où l'aigle la tenait, se déchira et la petite tomba sur un lit de fleurs et de gazon. L'aigle fondit de nouveau sur sa proie ; mais, aux cris poussés par l'enfant, son père, qui se trouvait dans la maison, s'arma d'un fusil et se précipita à son secours. L'aigle lâcha l'enfant et s'attaqua à l'homme, qui parvint cependant à l'abattre d'un coup de son arme. La petite Emma fut relevée dans un état pitoyable, mais on espère la sauver.

Le plus curieux, c'est que dans l'Etat de Connecticut il est absolument défendu, sous peine de prison, de tuer les aigles. Mai la loi ne sera certainement pas appliquée dans ce cas spécial.

La madone de la mer.

Un pauvre pêcheur de Barceloneta (faubourg de Barcelone), ayant jeté, ces jours-ci, ses filets au fond de la mer, en retira, au lieu de poissons, quelque chose de lourd, littéralement couvert de plantes marines et de coquillages. A la stupéfaction générale, après avoir enlevé plantes et coquillages, on vit apparaître une superbe statue de la madone, taillée dans un marbre précieux.

Des pèlerinages se sont organisés pour aller vénérer la Madone, et la foule afflua en telle quantité que la police municipale dut intervenir. L'opinion des personnes compétentes est que cette statue est restée plusieurs siècles dans les eaux, et on croit y reconnaître une statue emportée par les guerriers de Don Juan d'Autriche, pendant son expédition contre les Turcs.

Le visage de la Madone est très beau et paraît être l'œuvre d'un sculpteur de talent. La Madone est représentée avec trois enfants qui l'entourent.

Nouvelles Suisses

Un fâcheux incident de voyage

Le *Berner Tagblatt* rapporte la jolie historiette suivante, dont nous devons lui laisser la responsabilité.

Un jeune homme de bonne tournure, élancé, le visage franc et ouvert, fait un petit voyage en Suisse, le sac au dos. Il vient de passer ses examens de maturité dans une ville de l'Allemagne du Sud ; il est libre de soucis et peut jouir de ses vacances avant d'aller continuer ses études à Oxford.

Son voyage pédestre, suivant la vieille et toujours bonne formule, le mène par Lucerne, Hergiswil, Alpnach, le Brünig, la Scheidegg, Lauterbrunnen, Murren, Interlaken et Thoune jusqu'à la ville fédérale, dont il connaît déjà les beautés. Naturellement, on ne se sépare pas de Berne sans avoir rendu visite aux ours. Notre jeune homme se garde de manquer à ce devoir de politesse et, après avoir pris un rafraîchissement dans une auberge du voisinage, il songe à se remettre en route.

Mais, c'est ici qu'intervient le destin. Un inconnu s'approche de lui, se fait connaître comme agent de la sûreté et l'invite à le suivre au poste. Notre voyageur, très surpris, ne peut faire autrement que de suivre le sbire au palais de justice. Là, il apprend, à sa profonde stupéfaction, qu'il est soupçonné d'avoir

plie d'écouter, c'est une histoire. Permettez-moi de vous la dire.

— Le héros de cette histoire, c'est René, n'est-ce pas ?

— Oui, marquise ; et j'y ai joué, moi, un triste rôle. Mon châtiment sera de vous la raconter ; je ne me croirai absous que lorsque j'aurai subi votre indignation ou votre blâme. Ce que j'ai à vous dire est un peu long. Pardonnez-moi si j'entremêle trop souvent à mon récit la peinture de mes impressions personnelles ; elles ont été si fortes à certains moments que je ne saurais les détacher des faits. Vous me comprendrez, j'ose le croire, d'autant mieux que nous avons toujours partagé les mêmes idées. Ai-je votre permission pour parler ?

— Je vous écoute, dit la marquise. Elle s'appuya sur le dossier de son fauteuil, ses deux mains fines, d'un ton mat comme de l'ivoire, croisaient devant elle sur la faille noire de sa robe.

(A suivre).

Le Mariage de GABRIELLE

par DANIEL LESUEUR

Lorsqu'il eut formé ce projet, brûlant de l'exécuter, il partit pour l'Amérique. Il se réjouissait de se trouver face à face avec René, de le provoquer, de l'insulter cruellement, de se battre avec lui et de le tuer. Son ancienne amitié avait fait place à une implacable fureur ; ou plutôt, c'est parce qu'il aimait le comte si profondément encore qu'il ressentait avec tant de vivacité ce qu'il considérait comme la honte et la dégradation de lui-ci.

Il resta quelques mois absent, et la marquise, qui ne pouvait s'imaginer ce qu'il était devenu ni s'expliquer son long silence, s'affligea de la disparition de son jeune ami. Elle s'était fait une douce habitude de ses fré-

quentes visites, mais elle eût été très étonnée si on lui avait dit qu'elle ne séparerait pas Alphonse de René, et que le souvenir de son neveu était après tout ce qui donnait tant de charme pour elle à la société du vicomte.

Après en avoir un peu voulu à ce dernier, elle finissait presque par ne plus espérer le revoir et par ne plus songer à son étrange conduite, lorsque tout à coup il se présenta chez elle.

Ce fut avec un empressement plein de joie qu'elle donna l'ordre de le faire entrer.

Elle était si heureuse de le voir, qu'elle n'avait pas le courage de lui faire des reproches.

Elle pensait d'ailleurs que ce long silence avait pu cacher quelque fredaine du jeune homme dont le vicomte ne se souciait pas de faire l'aveu. Elle ne voulait pas se montrer indiscret.

Ce fut Alphonse qui parla le premier d'excuses et d'explications ; et, comme elle essayait en souriant de le faire taire, il prit un air grave, dit qu'il était venu avant tout pour cela, qu'il avait à lui révéler des choses importantes, l'intéressant elle-même plus qu'elle ne pouvait le supposer.

La marquise changea aussitôt de visage.

commis des escroqueries à Fribourg et qu'il est sous le coup d'un mandat d'arrêt. Naturellement, il proteste et s'indigne; il donne son nom et indique d'où il vient. « Oh! tout le monde peut en dire autant », lui est-il répondu. On fouille son sac; il ne s'y trouve naturellement ni cartes de visites, ni lettre de recommandation.

Par bonheur on retrouve, oubliée dans une poche, une ancienne carte d'écolier et une enveloppe de lettre au nom du frère du prévenu. La justice hoche la tête; cependant les visages se font plus engageants, la voix un peu moins dure; l'agent qui croyait avoir fait une excellente prise, perd toute son assurance et finalement notre jeune homme est reconduit jusqu'à la porte et a la liberté avec des excuses. Il était encore juste temps de prendre l'express de cinq heures, car, après cette aventure, notre jeune homme était quelque peu dégoûté des voyages.

Il prend place dans le train et ouvre un journal pour y lire les dernières nouvelles. Ses yeux tombent sur une communication officielle: un jeune homme, qui a commis des détournements importants, est poursuivi. Signalement: grand et mince, yeux bleus, cheveux bruns, vêtements gris. Tout concorde absolument. Mais ce qui ne concorde pas, c'est le nom. Car notre jeune homme s'appelle Adolphe de Marschall de Biberstein et il est le fils du nouvel ambassadeur d'Allemagne à Londres!

Voilà ce qui s'est passé à Berne le 19 juillet 1912.

Le parti socialiste et les sociétés secrètes.

Dimanche s'était réunie à Auvignier une nombreuse assemblée des délégués du parti socialiste neuchâtelois. Toutes les sections étaient représentées. Il en a été reçu cinq nouvelles. Les nouveaux statuts ont été adoptés et des dispositions ont été prises en vue des élections législatives du printemps 1913.

A l'ordre du jour figurait la question des sociétés secrètes. Les sections de Neuchâtel et de Fleurier, ainsi que quelques délégués isolés, proposaient qu'il fût décidé que le parti socialiste ne confierait désormais aucun mandat public à une personne affiliée à une société secrète. La section du Locle s'opposait à cette motion, en faisant valoir qu'elle était en contradiction avec les statuts du parti socialiste suisse, qu'elle comportait une intrusion injustifiée dans la vie privée des adhérents au parti et une atteinte à la liberté individuelle. Les délégués, de La Chaux-de-Fonds, dans leur presque totalité, et ceux de Boudry appuyaient cette manière de voir. La discussion fut très intéressante et se prolongea pendant près d'une heure et demie.

Au vote, un peu plus des deux tiers des délégués repoussèrent la proposition de la section de Neuchâtel. Le parti socialiste observera donc à l'égard des sociétés dites secrètes la même neutralité qu'en matière religieuse, sauf à lutter contre les abus ou les actes de favoritisme lorsqu'il se trouvera en présence de cas certains et démontrés.

Attention aux descentes de train.

Dimanche, à Villeneuve, un ouvrier italien descendait d'un train arrêté en gare. Il manqua, on ne sait comment, les escaliers de la voiture et vint s'abattre sur le quai. Transporté dans une salle d'attente, il y expira peu après.

Cambrioleurs.

Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans le bureau du débarcadère de la Rouvenaz, par le vasistas du côté du lac. De là, ils ont démonté un second vasistas, à l'intérieur, et, parvenus dans le bureau, à l'aide d'un tournevis, ils ont ouvert le tiroir de la caisse et emporté cent cinquante à deux cents francs. Un sac d'écus qui se trouvait dans un coin a échappé à leur attention.

Condamnation.

Le jugement de la Cour d'assises dans l'affaire de la Caisse d'épargne de Seignelégier a été rendu mardi après-midi. J. Ecabert a été condamné à trois ans de correction, son frère Ecabert-Ziegler à deux ans et demi de la même peine, tous deux avec déduction de six mois de préventive.

Les accusés Elsaesser et Péquignot ont été acquittés mais supporteront chacun un septième des frais, le solde étant à la charge des frères Ecabert.

La Région

Tuë à la Tour-d'Ai.

M. Bezuchet, 38 ans, veuf, père de deux enfants, de l'Abergement (Vaud), scieur à Leysin, fit, dimanche à la Tour d'Ai (2334) du côté de la Tour Maïen (2325 m.), une chute due à une imprudence et s'est tué net. Son cadavre a été ramené à Leysin.

L'accident s'est produit à 5 heures et demie du matin. Deux jeunes gens de Lausanne, qui se trouvaient à proximité, sont descendus à la recherche du malheureux. Avec beaucoup de difficultés, ils sont arrivés à dix heures et demie près du corps, qui était affreusement mutilé. Ils ont averti aussitôt les autorités de Leysin.

D'après les renseignements qui nous parviennent, l'alcool serait pour quelque chose dans cet accident.

St-Triphon.

Dimanche, un cheval de la Brasserie d'Aigle, laissé sans surveillance dans un verger de St-Triphon, est tombé dans les rochers qui au levant du village surplombent la plaine de Bruet. Il avait, nous dit-on, les quatre membres fracturés et on dut l'achever sur place.

Nouvelles Locales

Le Conflit de Saas

Jusqu'en 1893, les communes de Saas-Fée, de Saas-Almagel, de Saas-Grund et de Saas-Balen formaient une seule et même paroisse, avec siège à Saas-Grund. En 1893, l'autorité diocésaine érigea Fée et Almagel en paroisses indépendantes, vu leur grand éloignement de Saas-Grund. La paroisse de Saas-Grund se composait donc encore des communes de Grund et de Balen. Cette dernière commune se subdivisa à son tour en Balen intérieur et Balen extérieur (Innerbalen et Ausserbalen).

Pour arriver à Grund, les habitants de Balen extérieur avaient à parcourir plus d'une heure de chemin, et parfois, en hiver, ils ne pouvaient que très difficilement assister aux offices du dimanche. Ils s'adressèrent donc à l'évêque du diocèse, sollicitant l'érection de Balen en paroisse indépendante de Grund, tout en déclarant que les redevances à payer à la commune par le concessionnaire de la Viège serviraient à doter la nouvelle cure. Mais les habitants de Balen intérieur, qui, de vieille date, vivaient en mésintelligence avec ceux de Balen extérieur, s'opposèrent à ce projet et déclarèrent à Monseigneur que jamais ils ne permettraient que le droit d'eau servît à l'établissement d'un bénéfice à Balen-extérieur. Sur quoi les habitants de cette dernière localité réunirent la somme de 20,000 francs en vue de constituer le bénéfice; ils offrirent, en outre, le logement et le bois de chauffage pour le curé.

L'évêque demanda alors l'avis du desservant de Saas-Grund, lequel se déclara en principe favorable au partage. En outre, l'autorité compétente convoqua à une conférence le curé de Grund et le conseil communal de Balen, sous la présidence de l'inspecteur scolaire, M. le doyen Wirthner, de Viège. Seuls, deux habitants d'Ausserbalen assistèrent à la réunion. M. le doyen Wirthner donna, lui aussi, un avis favorable au partage. Les intérêts religieux surtout exigeaient la création d'une paroisse à Balen. Aussi le Chapitre donna-t-il, le 14 septembre 1907, son assentiment à l'érection du bénéfice d'Ausserbalen. Le 27 du même mois, Monseigneur de Sion promulgua le décret de constitution de la nouvelle paroisse.

Malgré les concessions faites par l'évêché, les habitants d'Innerbalen ne purent s'accommoder du nouvel état de choses et ils en appelèrent au Tribunal fédéral, qui écarta le recours, comme tardif. Les gens d'Innerbalen prirent le chemin de Rome et s'adressèrent à la Congrégation du Concile, pour obtenir d'abord l'abolition de l'excommunication qu'ils avaient encourue (Bulle *Apostolica sedes*), puis le verdict du Souverain Pontife sur la séparation en question.

Rome rendit son jugement en l'appuyant sur les décisions du Concile de Trente et en tenant compte des considérations suivantes:

Les distances et la mésintelligence des

habitants justifient l'érection d'une nouvelle paroisse. Plusieurs paroissiens avaient un trajet d'une heure et demie à deux heures à parcourir pour arriver des mayens à Balen, et de là une heure encore pour atteindre Saas-Grund. En hiver, le chemin était souvent impossible. Nombre de paroissiens ne pouvaient entendre la messe; la réception des sacrements, l'instruction religieuse, toute la pastoration en souffrait. En outre, la dotation de la nouvelle paroisse était assurée, et la cure prête.

Conformément au décret de l'évêque, la nouvelle paroisse devait comprendre tout le territoire de la commune de Balen. Par gain de paix, l'Ordinaire du diocèse fit à ce propos quelques concessions. Plusieurs hameaux notamment qui faisaient partie de la commune politique de Balen devraient continuer à se rattacher à la paroisse de Grund, ainsi que quelques fermes isolées. D'aucuns eurent même le choix entre Balen et Grund. Devaient être considérés comme paroissiens ceux qui demeureraient dans la paroisse depuis six mois au moins.

Rome, dans son jugement, supprime même les concessions que Monseigneur du Diocèse, dans sa bonté et dans son désir de paix, avait accordées.

La séparation des deux paroisses est donc définitive.

La Sanctification du dimanche

On nous écrit:

Dimanche dernier, en excursion dans la vallée de la Dranse, nous avons été étonnés, ou plutôt indignés de voir des citoyens qui se disent pourtant catholiques, travailler aux champs et rentrer leurs récoltes tout comme un jour de semaine.

Nous avons cru jusqu'ici qu'une dérogation à la loi sur le repos dominical n'était tolérée que lorsque l'inclémence du temps compromettait les récoltes. Mais il paraît que certaines autorités communales interprètent la dite loi d'une tout autre manière et trouve moyen d'autoriser le travail du dimanche uniquement pour gagner du temps! Les travaux sont pressants, dit-on, et vite devant un tel argument, l'autorité délivre une permission de rentrer seigle, foin etc... etc...

Est-ce pour édifier l'élément étranger en séjour dans la vallée qu'on se joue ainsi d'une loi? Ou croit-on peut-être montrer par là qu'on est tolérant? mais on est simplement trop faible, pour ne pas dire plus.

Nous protestons contre un tel mépris de la loi et attendons de la part de nos pouvoirs cantonaux plus de fermeté pour réprimer un abus de plus en plus fréquent en Valais.

Des promeneurs indignés.

Les adventistes à Saxon et à Riddes

On nous écrit:

Sous ce titre le *Nouvelliste* a publié dans le N° 107 un article renfermant quelques inexactitudes.

Il n'est pas exact que ces Messieurs adventistes *apellent et désirent la contradiction*; bien au contraire, ils n'ont jamais voulu répondre à une objection.

Il n'est pas exact qu'ils ont beau jeu et étendent à vue d'œil le nombre de leurs adhérents.

Le nombre de leurs auditeurs va sans cesse en décroissant et à l'heure qu'il est, en dépit des manœuvres inouïes des prédicants, seuls quelques êtres inconscients s'amènent à leurs conférences. Il ne vaut pas la peine de s'en occuper davantage.

Le Pensionnat du Sacré-Cœur de St-Maurice

Nous lisons dans le *Courrier de Genève*:

La pittoresque et petite ville de St-Maurice où nous nous trouvons le 24 courant pour assister à une distribution de prix, est vraiment privilégiée au point de vue de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. C'est d'abord le Collège tenu par les Révérends Chanoines de St-Augustin, établissement qui attire chaque année dans ses murs,

près de trois cents élèves des différents cantons de la Suisse et de l'étranger et qui, par sa situation, pourra rendre de grands services à notre pays privé des immenses bienfaits d'un enseignement chrétien.

De plus, un Institut pour jeunes filles (Pensionnat de la Tuilerie, Villa du Sacré-Cœur) y est ouvert depuis bientôt dix ans. C'est là que nous passions une de ces délicieuses journées dont nous garderons le plus agréable souvenir. Dans une salle spacieuse et fort bien aménagée pour la circonstance, les élèves donnaient leur représentation de fin d'année; de nombreux parents s'y étaient rendus, encourageant par leur présence maîtresses et élèves.

« La Fronde pour rire » (comédie en 1 acte), « Les Andalouses » (saynète morceau de piano et de mandoline, déclamation et chant, tout fut donné avec un entrain et une perfection rares. Les applaudissements témoignèrent aux jeunes élèves la satisfaction des nombreux spectateurs. La cérémonie se clôtura par la distribution des prix et quelques paroles pleines de cœur du Révérend curé de la paroisse, protecteur zélé de cet Institut.

Comme je manifestais le désir de visiter l'établissement, on s'y prêta avec obligeance. L'Ecole ménagère, où les jeunes filles reçoivent une solide formation qui fera d'elles d'excellentes maîtresses de maison, m'intéressa vivement. L'enseignement y est donné par des maîtresses diplômées et des mieux notées par l'expert fédéral. Raccourci, repassage, hygiène, coupe et confection, lingerie, broderie, tenue des appartements cuisine théorique et pratique, correspondance commerciale, comptabilité domestique: tel est le programme étendu et varié parcouru chaque année. Les jeunes filles qui le désirent terminent leurs cours par un examen subi devant une commission cantonale et reçoivent un certificat d'aptitudes ménagères, le seul qui soit donné dans l'enseignement ménager. Chaque année, quelques élèves se présentent devant la commission cantonale de la Société suisse des Arts et Métiers et subissent avec succès leur examen de lingères. Dès cette année, cette Ecole sera logée dans un vaste bâtiment nouvellement construit et installé selon toutes les exigences modernes.

A côté de ces Cours ménagers et professionnels s'élève le Pensionnat proprement dit. Là, les jeunes filles, en cinq cours de chacun deux années reçoivent une instruction soignée. Sous la direction de maîtresses vertueuses et instruites, elles sont formées à la vraie piété, elles ornent leur esprit des connaissances utiles et variées qui leur seront nécessaires plus tard. L'enseignement est conforme aux programmes français et suisse. Selon le désir de parents, les élèves reçoivent des leçons spéciales d'anglais et d'italien, de musique (piano, violon, etc.), de peinture et arts nouveaux. Un cours spécial initie les élèves de langue étrangère à la connaissance du français.

L'établissement est dirigé par les Sœurs de la Charité qui sont à St-Maurice depuis 1827.

Première Messe d'un Valaisan en Espagne.

Le Révérend Père Charles Coppex, de la Compagnie de Jésus, originaire de Vouvry, vient de célébrer sa première messe à Murcia, Espagne. Nos félicitations au vaillant religieux et à sa Famille!

Une première Messe dans le Jura-Bernois.

Dimanche dernier a eu lieu à Glovelier, la première Messe de M. l'Abbé Joseph Monin qui fut, pendant huit ans, élève du collège de St-Maurice.

Aussi le drapeau de l'*Agaunia* et trois Chanoines de l'Abbaye participaient-ils à cette belle fête religieuse. M. le chanoine Dr Gay sut fort bien rappeler, au reste, les liens de l'antique et étroite amitié qui unissent le Jura-catholique à l'Abbaye de St-Maurice.

Examens.

Les candidats suivants ont subi avec succès, à la Faculté des Sciences de Fribourg, les examens de sciences naturelles:

MM. Henri Galletti, de Collombey; Aloys Rudaz, de Vex; Théodore Amherdt, de Naters.

Au Technicum de Fribourg, ont obtenu:

M. Auguste Caruzzo, de Chamoson, le diplôme de technicien-constructeur civil et du bâtiment;

M. Fritz Décaillet, de Salvan, le certificat nécessaire de la première partie des épreuves pour concourir au diplôme de géométrie.

Baccalauréat.

Deux jeunes séduits, étudiants du Collège d'Einsiedeln, MM. François Dubuis et Jean de Kalbermatten, ont subi avec succès l'examen du baccalauréat fédéral.

— M. Auguste Bruttin, de Sion, a subi avec succès l'examen de maturité au Collège de l'Abbaye d'Engelberg.

Dans les gares valaisannes.

M. Z. Delavy, chef de station de 2^{me} classe à Saxon, est nommé chef de station de 1^{re} classe à Monthey. M. H. de Cocatrix, chef de station de 2^{me} classe à Sierre, est nommé chef de station de 2^{me} classe à Saxon. M. F. Seilaz, chef de 1^{re} classe à Fleurier, est nommé chef de station de 1^{re} classe à Sierre.

Sailon. — (Corresp.)

Pour n'en pas perdre l'habitude, la *Lyre de Sailon* fera sa promenade annuelle, dimanche 4 août et., dans la charmante vallée de Bagnes.

Déjà la veille dans l'après-midi, par le Lin, elle gagnera le Levron où elle passera la nuit. Le lendemain, dimanche, après avoir assisté aux offices au Chables, elle se produira dans cette localité, puis retour par Sembrancher-Martigny.

Comme ses devancières, espérons-le, cette promenade pleine d'entrain et de gaieté laissera le meilleur souvenir à ses participants.

Invitation cordiale aux membres honoraires de la Société.

Le Comité.

Orsières.

Le cadavre d'un contrebandier italien, perdu dans la région du Col de Fourchon, dans le val Ferret, a été retrouvé sur territoire suisse à un mètre de la frontière. Les constatations judiciaires ont été faites aujourd'hui. Il est à peu près certain que le contrebandier a été victime d'un accident.

Accident mortel au Luisin

Un accident mortel est arrivé mardi au Luisin, montagne située au-dessus de Salvan.

Deux dames, de Neuchâtel, qui avaient commis l'imprudence de s'aventurer sans guide dans cette excursion, ont glissé sur un névé. L'une est morte; l'autre est gravement blessée. La levée du corps a dû être faite mercredi matin, M. le notaire Cergneux, représentant le Tribunal étant sur les lieux avec des hommes au moment où je vous écris.

X.

Décisions du Conseil d'Etat

Pour Vétroz.

Le Conseil d'Etat décide de transmettre au Département fédéral de l'Intérieur le projet de correction des torrents du « Moulin » et de « Siéron », commune de Vétroz, et de solliciter à cet effet une subvention fédérale.

Recensement.

Il prend connaissance du résultat définitif du recensement de la population du Canton opéré le 1^{er} décembre 1910, résultat qui lui est transmis par le bureau fédéral de statistique et en décide la publication dans le bulletin officiel par voie d'affichage.

Pour Loèche-les-Bains.

Le règlement pour les abonnés de la lumière électrique de la Commune de Loèche-les-Bains, adopté par l'assemblée primaire le 24 mars dernier, est approuvé.

Garde-Chasse.

Le Conseil d'Etat nomme comme second garde-chasse pour le district franc du Haut de Cri le caporal de gendarmerie Bovard Séraphin, de poste à Ardon.

Café

Pour cause de santé, à vendre ou à louer de suite, ensemble ou séparément à St-Maurice, une maison d'habitation comprenant café, grange et écurie. S'adresser au bureau du Journal. 420

Les Grands Magasins

Auguste Ducrey, Martigny

garantissent qu'à qualité égale, ils vendent encore de 10 à 15 % meilleur marché que ceux qui, depuis quelque temps, prétendent vendre le meilleur marché de tous. Chaque personne est priée, avant de faire le plus petit achat, de bien vouloir confronter la qualité de la marchandise avec les prix. L'entrée de nos magasins et entièrement libre et personne n'est sollicité de faire un achat.

Le Pensionnat du Père Girard
dirigé par les Pères Cordeliers
INTERNAT DU COLLÈGE CANTONAL ST-MICHEL
FRIBOURG (Suisse)
admet les étudiants du Lycée, des 2 gymnases, de l'Ecole supérieure du Commerce et du cours préparatoire.
Prospectus gratis par le P. Préfet. 418

Bouilles - Cokes - Anthracites - Briquettes
de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.
Spécialités pour Hôtels - Arrangements
Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers.
Gros - Les Fils FATH, Vevey - Détail
Téléphone 72. 1239
Tous renseignements et prix à disposition

G^{de} liquidation de chaussures
Gianadda Frères, Saxon

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église prot.) **Sion** (près de l'église prot.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, couteil, crin animal et végétal. 1168
Marchandise de choix. - Prix avantageux.

Demandez dans toutes les pharmacies
l'Alcool de menthe et camomille Golliez
(Marque des „2 Palmiers“)
Produit hygién. perf. ne devant manquer d. aucun ménage
1260 Le flacon 2 frs.
Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

Solution de Biphosphate de chaux
des Frères MARISTES de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) préparée par M. L. ARSAC pharmacien de première classe, à Montélimar Drôme.
Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les cathares invétérés, la phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et deuxième degrés où elle a une action décisive et se montre souveraine. Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre la scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate et aux convalescents.
Prix: 3 frs le demi-litre; 5 frs le litre. Economie de 50 pour cent sur les produits similaires solutions ou sirops. Pour plus de détails demandez la notice qui est expédiée franco.

Dépôt général pour la Suisse:
G. BOUSSER, Genève.
Vente au détail dans les pharmacies: Ch. Morand, à Martigny-Ville; V. Pitteloud, F. Bischof et Xavier Zimmermann, à Sion; Louis Rey à St-Maurice et Salvan; M. Carraz Monthey: Ch. Joris à Martigny-Bourg; J.-M. de Chastonay, à Sierre et Zermatt; J. Burgener à Sierre; Fr. Besson à Bagnes; Pharmacie Zum-Offen à Monthey 1391

Maison M. Schärer, S.A.
BANDAGISTES - ORTHOPÉDISTES
LAUSANNE Téléphone 672
8, rue Haldimand
Ancienne maison recommandée 1377
FABRICATION de membres artificiels, appareils orthopédiques, ceintures, bandagés en tous genres, articles sanitaires et de pansements, articles de caoutchouc, instruments de chirurgie, etc.
Ateliers spéciaux dans la maison

MAISON JÄGERLEHNER - SIERRE - MAISON JÄGERLEHNER
CABINET DENTAIRE
DÈS LE 1^{er} AOUT
PAUL DE RIVAZ
Médecin-Dentiste diplômé
Consultations tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

Les annonces pour
L'ECHO DES ALPES
organe mensuel du
CLUB ALPIN SUISSE
pour les Sections de langue française
sont reçues exclusivement par
L'AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Lausanne
et ses succursales
- - Spécimens et devis gratuitement - - 13

La
Gazette de Cologne
(Kölnische Zeitung)
a confié à notre maison sa représentation générale pour la Suisse, l'Italie et le Midi de la France. - Nous recommandons ce journal de réputation universelle aussi bien pour sa publicité qu'au point de vue des abonnements. Numéros spécimens à disposition. - Propositions et devis sur demande et gratis. 1283
Agence de publicité Haasenstein & Vogler

Offres & Demandes de Places

On cherche pour Monthey **une jeune fille** forte pour aider au ménage. S'adresser au journal. 419

A vendre à bas prix, 417 **bonne clarinette** peu usagée. S'ad. au journal



Des lavages journaliers du dos avec le Savon aux fleurs de foin de Grolich favorisent l'activité des poumons. 1315

Ernest COMTE
chirurgien-dentiste 400
- MARTIGNY -
absent jusqu'au 10 août

TACHES de ROUSSEUR
disparaissent rapidement par l'emploi du lait antiphtélique; en flacons de fr. 2.50 et 1, 50 chez MM. JAMBÉ, ph., Châtel-St-Denis; dans les Pharmacies et chez les Coiffeurs-parfumeurs. 242

Bicycl. luxe 1912
5 à 15 ans de garantie. Pneus ordint. imperforable. Vente au compt. av. fort rabais ou par vers. mensuels de 5 à 20 frs. L'excellence de nos marques us. permet de faciliter les paiements. Agents demandés partout. Ecr. ag. général Suisse case post. 14171, Vevey. 1481

ATTENTION!
Dernière liquidation de **PAPIERS PEINTS (tapisserie)**
- Environ 1000 rouleaux assortis. - Rabais du 60 et 70 o/o selon la quantité. - Profitez de cette occasion. **MONTANGERO**, entrepren. St Maurice. 297

400 élèves en 3 1/2 ans 95 % de succès.



Complet noir frac
à l'état de neuf, à vendre au tiers de sa valeur. 418
S'adresser au journal.

Bicyclette
A vendre bonne bicyclette Peugeot, roue libre, accessoires, cédée à fr. 80. - Offres Bureau de Placement, Monthey. 949

46me TIR ANNUEL
- de Monthey -
les 15, 16, 17 et 18 août 1912
fusil, carabine, pistolet, flobert 926

Budget: 20,000

ATTENTION
l'envoi contre remboursement de fr. 3 seulement, un grand coupon d'étoffe pour rideaux, dessins superbes, qualité supérieure, 100 cm. de large, convient pour rideaux, tapis de table, etc. J'y joins aussi un beau et grand tapis de commode assorti, ainsi qu'une demi douzaine de bons mouchoirs de poche, grands et ourlés. Toutes ces marchandises en bloc pour fr. 3 seul. 950
Mme F. Hirsch, expédition, Zürich L. Niederdorfstrasse 35



J'envoie gratuitement et re-cettes p. faire soi-même bon vin artificiel, fr. 8. - p. 100 litres fco. - Albert Margot, Fabrique de vin, Lausanne. 1486

MM. les Commerçants
sont rendus attentifs à nos almanachs suisses, qui leur offrent une réclame bon marché, très étendue et de la durée de toute une année. Spécimens et devis, gratuitement à disposition.
HAASENSTEIN & VOGLER,
Agence de Publicité

BEURRE, VOLAILLE, POISSONS
MAISON MERCANDALLI
Téléph. 5378 Genève Chaponnière 7
Beurre de table frais garanti naturel 3 30 le kg.
Beurre naturel de cuisine 3.- le kg.
Gros pigeons 1 fr. 20 - 1.30 pièce.
Canetons nouveaux 3 fr. le kg.
Poulets grains 3.80 le kg.
Volaille Bresse 3.80 le kg.
Dindonneaux 4 fr. le kg.
Colin 1.30 le kg.
Cabillaud 1 fr. le kg
Merlans 1 fr. le kg. 1464
Perches 1.20 le kg.
Saumons, Soles, Truites, Turbots, Raie, Brochets, etc.
Fruits et légumes au plus bas prix du jour.
Aloyau - Veau - Agneau - Mouton

VINS
Bon vin rouge français garanti naturel par l'analyse cantonale, à 45 fr. l'hectolitre.
Vin blanc 50 fr. l'hectolitre
5 o/o de rabais sur livraisons depuis 500 litres.
Prix à convenir par wagon complet.
Echantillons sur demande. - Dégustation
Maison A. ROSSA, vin en gros, MARTIGNY
Spécialité de vins d'Italie en fûts et en bouteilles. 1160 b